

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 1^{er} août 2022

Fonds friches : Le projet de réhabilitation du tènement de l'ancien hôpital local des Vans, lauréat

L'ancien hôpital local des Vans s'est vu attribuer une enveloppe de 700 000 euros de l'État dans le cadre de la troisième édition du fonds friches inscrit dans le plan France Relance.

Le projet vise à réhabiliter le tènement de l'ancien établissement de santé. Il est inscrit dans le dispositif « Petites villes de demain » copiloté par la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes et la commune des Vans.

Un peu plus d'un hectare fera ainsi l'objet d'une transformation visant à concevoir, construire et gérer la ville durablement, puisque la collectivité souhaite également s'inscrire dans une démarche de labellisation éco-quartier. Le site hébergera à terme une maison de santé, de l'habitat, des équipements d'intérêts collectifs et des espaces verts.

Lancé en février dernier par chaque préfet de région, cet appel à projet national vise à poursuivre le financement des opérations de recyclage de friches et de transformation de foncier déjà artificialisé, en cohérence avec les ambitions de la loi Climat et Résilience sur l'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050 et la réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2032.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX